

■ **Martial Conus**, à Vuisternens-devant-Romont, raison individuelle, exploitation d'une boucherie-charcuterie (FOSC du 06.01.2000, no 4, p. 82). Par ordonnance du 12 juin 2001, le président du Tribunal de la Glâne a prononcé la faillite du titulaire. Par ordonnance du 5 juillet 2001, le président du Tribunal de la Glâne a suspendu pour défaut d'actif la liquidation de la faillite. La faillite a été clôturée, faute d'avance de frais. Cette raison sociale est radiée d'office, en application de l'art. 66 al. 1 ORC.

Journal no 51 du 12.03.2002
(00395640)